



VISA DE COURT SÉJOUR MANIFESTATION CULTURELLE, SPORTIVE OU ARTISTIQUE

Recommandations Importantes

Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa

Tous les documents sont à présenter en **originaux**, accompagnés d'un jeu complet de **photocopies**

Tous les documents doivent être en Français ou en Portugais ou traduction officielle avec une validité moins que 3 mois

Votre dossier doit être présenté dans l'ordre exact de la liste

- Formulaire de demande de visa (dûment **rempli, daté et signé**).
- 1 Photo récente (- **6 mois**) en couleur sur fond clair 3,5cm x 4,5cm.
- Passeport (validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé) avec obligatoirement 2 pages vierges accompagné de la photocopie des visas Schengen précédents.
- C.I.N. ou Carte de séjour (pour tous les ressortissants non-marocains).
- Assurance Médicale Internationale Soins/Rapatriement avec une couverture minimale de **30.000 Euros**.
- Réservation/billet voyage aller retour.
- Confirmation réservation d'hôtel ou attestation d'accueil original (disponible online).
- Dotation en devises (avant le retrait de Passeport).

1 - POUR LES ARTISTES

- Carte professionnelle (émise par le Ministère concerné).
- Contrat de travail visé.
- Invitation de l'organisateur.
- 3 derniers relevés bancaires mensuels (compte courant + compte épargne).

2 - POUR LES SPORTIFS

- Invitation de l'organisateur.
- Agrément ou autorisation de la Fédération nationale marocaine concernée (pour les sportifs).
- Licence sportive (émise par les autorités compétentes).
- 3 derniers relevés bancaires mensuels (compte courant + compte épargne).

Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant.